



Le 5 juillet 2025



ALERTE AGRESSION

ENCORE UN REFUS DE RÉINTÉGRER QUI DÉGÉNÈRE !

Ce vendredi 4 juillet, lors de la distribution du repas, un premier refus de réintégrer a eu lieu. Une mise en prévention a aussitôt été décidée. Mais au même moment, un second refus est signalé.



Lorsque les agents arrivent sur place, le détenu concerné s'agrippe à la rambarde en coinçant volontairement une jambe pour compliquer l'intervention. Il faudra l'intervention des collègues pour parvenir à le maîtriser. Une fois ce dernier placé en salle d'attente, les agents procèdent à la sortie du premier détenu ayant refusé de réintégrer. Après un échange avec la Capitaine du bâtiment B, il est autorisé à récupérer son paquetage et à changer de cellule.

Mais là encore, ce dernier n'a rien trouvé de mieux que d'agresser la Capitaine sur la coursive !

Une nouvelle intervention est nécessaire pour le maîtriser, dans des conditions similaires à la première, le détenu s'agrippant à nouveau à la rambarde.

FO Justice s'interroge : pourquoi ce détenu, après un premier refus de réintégrer mobilisant plusieurs surveillants, n'a-t-il pas été immédiatement placé au quartier disciplinaire ?

Ce laxisme apparent, *ce « social à tout prix »*, aurait pu avoir des conséquences bien plus graves.

Avec un taux de surpopulation frôlant les 230 %, la tension monte inexorablement... et nous ne sommes qu'au début de l'été !

FO Justice souhaite un prompt rétablissement à notre collègue agressée.

FO Justice félicite les agents intervenants pour leur sang-froid et leur professionnalisme, qui ont permis d'éviter d'autres blessures.

FO Justice exige des poursuites judiciaires rapides, avec placement en garde à vue, comparution immédiate et transfert disciplinaire dans un autre établissement.

FO Justice réclame un désencombrement immédiat de la Maison d'Arrêt afin de faire baisser la pression sur les agents et d'assurer leur sécurité.

Assez des agressions, assez du laxisme ! **FO Justice** est aux côtés des agents.